

FORMATION QUALIFIANTE

PRISE DE DÉCISION ÉCLAIRÉE : COMPRENDRE ET DÉJOUER LES BIAIS COGNITIFS

**Durée**

7 heures

**Modalités**

présentiel

**Prix**

490 €

**Effectif**

min: 6

max: 15

► Objectifs

- Comprendre les mécanismes et effets des biais décisionnels individuels et collectifs.
- Mettre en place des stratégies pour prévenir les pièges décisionnels.
- Favoriser une approche collaborative et éclairée de la décision.
- Développer la capacité à intégrer l'environnement organisationnel et contextuel dans le processus décisionnel.

► Public concerné

Dirigeants, cadres, managers et responsables opérationnels impliqués dans des processus décisionnels stratégiques ou quotidiens.

► Compétences visées

- Reconnaître et analyser les biais courants en contexte professionnel (effet d'ancrage, escalade d'engagement, heuristiques, biais du survivant, etc.).
- Développer des parades opérationnelles adaptées à leur environnement de travail.
- Expérimenter des méthodes innovantes favorisant la créativité et la vigilance décisionnelle (inoculation psychologique, brainstorming inversé).
- Renforcer leur posture managériale en matière de décision partagée et de gestion de l'incertitude.

► Programme

À travers une alternance d'expérimentations pratiques, d'apports théoriques et d'ateliers collaboratifs, les participants découvrent et expérimentent les principaux biais cognitifs et sociaux affectant la prise de décision.

► Modalités d'évaluation

Évaluation continue à travers la participation aux mises en situation et un débriefing collectif final permettant de formaliser les acquis et de mesurer la progression.

► Prérequis

Aucun prérequis technique. Une expérience en management ou en pilotage d'équipe est un atout.

► Procédure d'inscription

Contactez le Pôle Relations entreprises du SUFCA
entreprises.sufca@unicaen.fr

► Prochaines sessions

Nous contacter

► Reconnaissance qualité

L'article L.6316-4 II du code du travail, reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences (Actions de formation / Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience / Bilans de compétences / Actions de formation par apprentissage).

L'université de Caen Normandie figure ainsi sur la liste publique des organismes de formation certifiés QUALIOPI.

Depuis 2016, l'université de Caen Normandie met en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue pour la formation professionnelle. Elle a notamment été certifiée pour l'activité de formation continue de 2019 à 2022 selon la certification de services FCU « La Formation Continue à l'Université » validée par le CNEFOP.